

L'ECHO DE

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

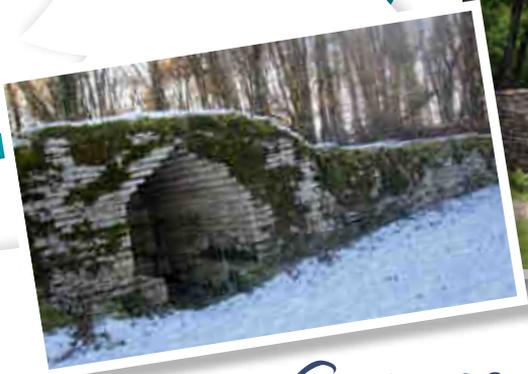
www.hauteroche39.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°8

Décembre 2019



Crançot



Granges-sur-Baume

Mirebel

Sommaire

Edito du maire

P 2

Communes déléguées

Crançot

P 17 → 20

Granges-sur-Baume

P 21 → 22

Hauteroche

Actualité

P 3 → 16

Mirebel

P 23 → 27

Edito du maire

Chers amis et concitoyens,

Cet édito sera le dernier de la mandature, car personne ne l'ignore, vous serez amené en mars 2020 à élire de nouveaux conseillers municipaux. En conséquence, je suis tenu à une certaine réserve et ne dois pas, par mes propos, interférer dans la campagne électorale qui est ouverte depuis le 01 septembre 2019. En conséquence je ne vous parlerai pas, comme habituellement, de ce qui a été fait au cours du mandat ou de l'année et de ce qui reste à faire.

Je vous rappelle simplement que le Conseil Municipal, suite à la création de la commune nouvelle, était composé de 35 conseillers puis 33 suite à quelques départs. Il ne se composera plus que de 19 conseillers en 2020.

Je voudrais donc simplement remercier :

- ◆ tout d'abord, vous les habitants de nos trois communes qui nous avez élus en 2014, fait confiance et accepté la fusion en janvier 2016.
- ◆ toutes les associations qui travaillent pour proposer nom-

breuses animations et faire vivre notre commune.

- ◆ les secrétaires de mairie qui ont dû faire face à des changements importants et à une réorganisation pas toujours simple à mettre en place et dans des conditions de travail difficiles, pour donner satisfaction aux habitants, mais aussi aux adjoints et maires délégués.
- ◆ les employés communaux qui ont dû s'adapter à un nouveau territoire et découvrir le fonctionnement et les spécificités de chaque commune.
- ◆ les maires délégués et adjoints pour leur implication dans le fonctionnement de la commune nouvelle, pour leurs propositions mais aussi leurs critiques.

Enfin je voudrais remercier tous les conseillers municipaux pour leur assiduité, leur disponibilité et leur participation aux réunions du Conseil Municipal qui pendant cette période transitoire de 4 ans changeaient radicalement de ce que nous avons connu.

Pour terminer, je voudrais dire que j'ai beaucoup appris au cours de ces six années. J'ai sans doute fait des erreurs et des maladresses, mais je crois avoir compris.

Merci à tous.

Mais n'oublions pas que nous sommes en fin d'année, aussi je vous souhaite de très bonnes fêtes et au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour 2020.

Bonne année 2020

Daniel SEGUT

*Maire de
HAUTEROCHE*

Je vous donne rendez-vous pour la présentation des vœux 2020

**le samedi 18 janvier à 11h,
à la salle polyvalente de Crançot Hauteroche.**

Vous êtes, d'ores et déjà, tous invités à cette manifestation.

Venez nombreux !

L'écho de

HAUTEROCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°8 - Décembre 2019

- Directeur de la publication :
Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.
- Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.
- Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

- Conception et impression : ABM GRAPHIC
39000 LONS LE SAUNIER.
Dépôt légal : N°598.

Mairie :
10 route de Lons, Crançot, 39570 Hauteroche.



Secrétariat de mairie

Notre secrétaire de mairie, Dominique Gaudillat, doit faire valoir ses droits à la retraite au 01/04/2020.

Mais elle est actuellement absente pour raison de santé et ne reprendra vraisemblablement pas son poste. Nous réfléchissons donc aux différentes possibilités à mettre en place pour palier à cette absence. Une solution est envisageable avec Isabelle Jeanmichel, secrétaire actuelle du SIVOS.

Dans l'attente, nous avons transformé à compter du 01/01/2020 le poste de Sonia Barbaud en un emploi temps plein qui passe de 28 à 35h. Elle reprendra également la gestion de l'association foncière de Crançot. Ainsi les trois associations foncières de Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel seront gérées par le secrétariat. De plus Katy Jeanneret vient en renfort : 10h par semaine pour la commune et 6 heures pour le Syndicat des eaux (SIE).

Le secrétariat sera donc désormais ouvert plus largement :

les nouveaux horaires sont les suivants :

Mardi de 14h00 - 16h30

Mercredi de 9h00 - 11h00

Judi de 15h00 - 16h30

Vendredi de 9h00 - 11h00

Incidences climatiques et employés communaux :

L'année 2019 fut parfois une année difficile avec une canicule qui a duré, parfois de fortes pluies et malgré tout, des restrictions d'eau.

Ce n'est pas sans conséquences graves :

Pour la commune tout d'abord.

La sécheresse que nous connaissons depuis plusieurs années impacte fortement les terrains agricoles et encore plus fortement la forêt qui souffre beaucoup. De très nombreux résineux sont touchés par les scolytes et sèchent sur place, les rendant pratiquement invendables ou à des prix très faibles, ce qui aura des incidences sur le budget communal.

Pour les employés communaux.

L'arrosage prend beaucoup de temps et consomme beaucoup d'eau. Les arrêtés préfectoraux nous imposent certaines restrictions. Il convient donc de réfléchir à des plantes moins gourmandes en eau et résistantes à la sécheresse.

Afin de faciliter la tâche des employés communaux, il est fait appel à la bonne volonté de chacun pour tondre devant chez soi ou arroser, lorsque c'est autorisé, les fleurs de son quartier.

De plus un de nos employés François Brusson a eu un accident du travail (chute). Il assure habituellement le déneigement sur Crançot. Il devrait reprendre son poste prochainement. J'espère que l'hiver sera clément pour lui et pour nous.

Le déneigement sur Granges-sur-Baume est assuré par M. Crinquant et sur Mirebel par Elie Vandelle.

Nous comptons donc sur votre participation et compréhension.

Listes électorales :

Si vous n'êtes pas encore inscrit, si vous souhaitez être acteur dans votre commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Vous pourrez le faire **jusqu'au 7 février 2020** en vous présentant à la mairie ou en vous connectant directement sur le site www.service-public.fr



Informations de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille



Voici quelques décisions ou sujets importants traités par la Communauté de Communes ayant une incidence forte pour notre commune :

- ◆ Le transfert des compétences eaux et assainissement collectif était possible à compter 01/01/2020. Pour cela les communes devaient se prononcer à la majorité qualifiée (moitié de la population représentant 2/3 des communes ou moitié des communes représentant 2/3 de la population). Nous n'étions concernés que par l'assainissement collectif. Ce projet a été rejeté par une majorité de communes. L'assainissement collectif reste donc une compétence communale.
- ◆ L'extension de la compétence périscolaire à l'ensemble du territoire de la Bresse a été votée en 2018 et a pris effet au 01/09/2019. Cela n'apporte pas de changement pour notre commune, le péri et l'extra-scolaire sont toujours gérés par la SIVOS du CHALET. En revanche, nous serons intégrés au PEDT (projet éducatif de territoire) demandé par la DDCSPP* et au PGT (projet global de territoire) demandé par la CAF. Ces deux projets sont en cours de rédaction par la Communauté de Communes.
- ◆ Consolidation des ruines du Château de Mirebel : un architecte sera prochainement choisi pour préparer un dossier et un permis de construire en vue de la consolidation des ruines du Château. Un chargé de mission est en charge du dossier à la Communauté de Communes. Il travaillera en étroite collaboration avec l'association PHM, la commune et la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle).
- ◆ Le projet de Grand Site de France « Vignobles et Reculées » est lancé. La commune de Haute-roche est particulièrement concernée puisqu'elle domine les reculées et Baume avec ses belvédères remarquables de Granges-sur-Baume et Crançot. Une première réunion a eu lieu, présidée par le Préfet, afin de définir la méthodologie et la composition du comité de pilotage et du syndicat à créer.
- ◆ La commune s'est vue attribuer une subvention de 8 030 € par la Communauté de Communes pour l'aménagement de la place de Granges-sur-Baume.

*DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Etat civil

2^{ème} semestre 2019 HAUTEROCHE

Naissances

▶ Crançot

Nina BOURDEAU née le 28/06/2019
de Quentin BOURDEAU
et Anne-Sophie BOULY

Timahé VILLET née le 11/10/2019
de Gaëtan VILLET et Lolita DIAS

▶ Mirebel

Manon ROLLAND née le 17/07/2019
de Sébastien ROLLAND et Anaïs MOTTET

Clotaire FUMEY FREHEL né le 01/10/2019
de Cédric FUMEY et Myriam FREHEL

Alexian BERLEMONT né le 13/11/2019
Geoffrey Berlemont et Laure Grisel



Mariages

▶ Crançot

De Benjamin THEVENOD
et Morgane COMAS
le 27/07/2019

▶ Granges Sur Baume

De David MILLET
et Katia CARPENTIER
le 03/08/2019



Décès

▶ Crançot

Roland CABRAZ
le 17/02/2019

Claude MARAFON
le 06/03/2019

Jean-Claude TRESY
le 13/09/2019

Charles Bernard Jean-Michel BOUVIER
le 13/09/2019

Chantal RYON née POUTHIER
le 13/12/2019



Retour sur l'été 2019 à l'accueil de loisirs :

Cet été, une centaine d'enfants a fréquenté l'accueil de loisirs durant les 6 semaines d'ouverture (30 enfants par jour en moyenne). Malgré la canicule du mois de juillet, nous avons pu assurer un accueil confortable pour les enfants avec notre salle climatisée et les différents moyens mis à notre disposition (ventilateurs et climatiseur d'appoint). Les sorties des mercredis ont été les moments forts de l'été (Parc Gaia à Lamoura, Parc des oiseaux à Villars-les-Dombes...).



Les séjours proposés à Chalain, Bellecin et Baume-les-Messieurs ont tous été complets. 61 enfants ont ainsi pu partir en camps pour retrouver leurs copains et ainsi sortir de leur cadre de vie quotidienne, dans ses différentes composantes, sociales, culturelles, éducatives et relationnelles. Les séjours de vacances sont d'une grande importance dans la vie d'un enfant.



Aussi, est-il à noter que les employés communaux de Hauteroche nous ont apporté leur précieuse aide pour le transport et le montage des campements. L'équipe d'animation les en remercie.

La rentrée périscolaire 2019 :

En dehors des vacances, près de 130 enfants vont fréquenter l'accueil sur cette année scolaire. Hormis les accueils du mercredi après-midi, les inscriptions augmentent par rapport à l'année dernière. Les accueils du midi sont toujours aussi plébiscités malgré la baisse des effectifs scolaires et le passage des transports scolaires.

Nous organisons toujours des petites sorties les mercredis. Une sortie « à la découverte des insectes et des pelouses sèches » a eu lieu le 16 septembre pour les enfants de 7 à 10 ans. Cet événement a été organisé bénévolement par Cédric FUMEY pour les enfants de l'accueil de loisirs et du club nature de Crançot. Une sortie poney à Fay-en-Montagne a été programmée le 02 octobre pour les enfants de 4 à 6 ans.



La restauration :

Les repas ne sont plus servis par la cuisine « 1001 repas » de Ste-Marie à Lons, mais par « le morézien », toujours géré par 1001 repas. Un repas végétarien est servi chaque semaine. Les produits bios et locaux sont beaucoup plus fréquents. En dessert, les fruits de saison sont servis 3 fois par semaine. Les repas sont toujours livrés et réchauffés en plats inox et non pas en plastique (comme c'est encore le cas dans beaucoup de cantines).

Un contact hebdomadaire est mis en place avec le chef de cuisine qui se rend dans notre restaurant. Ainsi, pouvons nous ajuster nos demandes et besoins au plus juste afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et améliorer la qualité gustative des repas. L'équipe d'animation est toujours aussi vigilante quant à la qualité et la quantité des plats servis au sein de notre restauration collective. Pendant les repas, les animateurs responsabilisent les enfants en les rendant actifs face à leur alimentation.

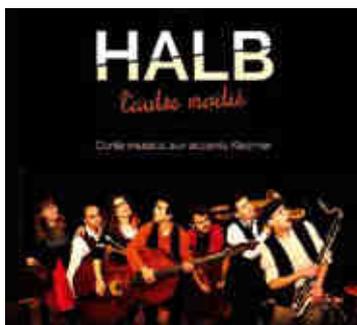
L'ensemble de nos programmes et informations sont à retrouver sur :
<http://arcenciel39.canalblog.com/>



Ecole de Hauteroche

◆ A l'école primaire de Hauteroche, de nombreux projets sont déjà mis en œuvre, en ce début d'année, au profit des élèves et de leurs apprentissages scolaires et culturels.

Ainsi, les classes de MS-GS, CE2-CM1 et CM2 ont elles entamé une correspondance avec une école du Burkina Faso grâce à l'association Peuples Solidaires du Jura. Ce projet permettra d'ouvrir les élèves à une culture différente de la leur, de découvrir un pays et un continent, mais aussi d'appréhender des conditions de vie qui les amèneront à réfléchir. Le maire et le directeur de l'école burkinabaise ont d'ailleurs déjà rendu visite aux élèves pour un moment très intéressant de questions et réponses.



Les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 se sont rendues, à Commenailles, pour assister à la représentation d'un conte musical « HALB, l'autre moitié » joué par le Collectif de l'autre moitié. Ce spectacle proposé par le CTEAC Bresse Jura Haute-Seille aux écoles de son territoire, fut l'occasion pour les élèves de découvrir des instruments tels que la clarinette ou le saxophone et de partager un temps d'échange convivial avec les musiciens. Ces deux classes participent également cette année au dispositif Ecole et Cinéma.

Les quatre classes élémentaires terminent déjà les séances piscine (financées à 100 % par le Sivos du Chalet). Les enfants ont ainsi tous bien progres-



sé et chaque élève du CM2 a obtenu le diplôme du « savoir-nager » exigé en fin de cycle 3.

En ce début d'année scolaire, les élèves de PS-MS se concentrent essentiellement sur l'apprentissage de la vie en collectivité, le rythme de l'école et les premiers apprentissages scolaires tels que l'écoute, le graphisme ou la numération.

Actuellement, chaque classe se prépare à une petite représentation de chants à l'occasion de la vente de sapins organisée en décembre par l'APEPP (association de parents d'élèves).

◆ Enfin, et dans le cadre du projet d'école, les enseignants ont souhaité, cette année, travailler en lien avec les parents d'élèves et l'accueil de loisirs, au développement de la coéducation. Celle-ci consiste à mettre l'enfant au centre des actions concertées et cohérentes de tous les acteurs concernés par son apprentissage et son éducation.

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est effectuée cette année encore dans de bonnes conditions, même si nous avons aperçu quelques larmes.

Ainsi **143 enfants** fréquentent notre école, soit une baisse de 7 enfants par rapport à l'année précédente. Ils sont 72 de la commune de Haute-roche.

Trois bus scolaires venant de Verges, Briod, Vevy, Publy, Granges-sur-Baume et Mirebel transportent les enfants jusqu'à l'école le matin, midi et soir. Dans chaque bus il y a une accompagnatrice.

Les enfants ont la possibilité de déjeuner sur place ou de rentrer à la maison. L'accueil de loisirs assure une permanence le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30. Il sert entre 75 et 100 repas chaque midi.

L'école se tourne résolument vers l'ère

du numérique. En effet après avoir revu en début d'année le fonctionnement et l'organisation de l'informatique avec du wifi dans tous les bâtiments, le SIVOS qui gère le fonctionnement et le financement du groupe scolaire a répondu à l'appel d'offre de l'État et décidé l'installation de nouveaux PC portables, vidéo-projecteurs et écrans dans chaque salle de classe, ainsi que de nouveaux ordinateurs dans la salle informatique. Le coût de cette opération est d'environ 15 000 € financé à hauteur de 50% par une subvention.

Gageons que nos enseignants et animateurs de l'accueil de loisirs sauront mettre toutes leurs connaissances et formations au bénéfice des enfants afin que ceux-ci profitent de ces nouvelles technologies dès leur plus jeune âge et ne prennent aucun retard.

Quelques travaux sont également prévus dans les locaux scolaires et périscolaires : la réparation de portes et serrures qui ont été forcées au cours de l'année par quelques visiteurs inconnus, la réfection de la rampe pour handicapés à l'école primaire et un projet de réfection des sanitaires dans la même cour.

L'école est un atout dans notre commune et il convient de la maintenir dans un haut niveau de qualité.

Ecole : Le Ioto,
organisé par
les parents d'élèves, aura lieu le
samedi 25 janvier
2020,
début 20h00
ouverture des portes 19h00.

« La Carriade »

Soirée Pyjama cocooning et instruments du monde

Après une super pizza party encadrée avec bienveillance et efficacité par les bénévoles de La Carriade, les enfants ont pu profiter d'une séance de musicothérapie et de relaxation animée par des professionnels. Au programme : massage sonore au son des bols chantants tibétain et du didjeridoo puis relaxation et lecture d'une histoire avant d'aller se coucher...



Expositions

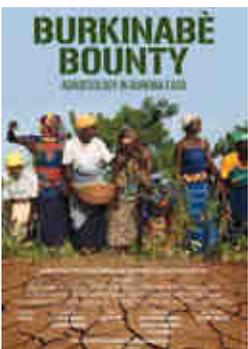
Après avoir accueilli l'exposition « Terre, eau, air, feu » d'Annie Lecuelle cet été et une exposition de créations artistiques fin septembre, La Carriade organisera d'autres expositions en 2020. Si vous êtes intéressés pour exposer, n'hésitez pas à nous contacter.

Ateliers d'initiation à l'informatique

La médiathèque Bresse Haute Saïlle organise des séances d'initiation à l'informatique et aux multimédias pour les personnes désirant apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur et à utiliser correctement l'outil Internet. Les séances de janvier et février 2020 sont complètes. De nouvelles séances seront programmées durant l'année 2020.

Festival Alimenterre

L'association CCFD Terre Solidaire a organisé une projection du film « Burkinabé Bounty - Agroécologie au Burkina Faso » dans le cadre du festival Alimenterre le vendredi 15/11 à La Carriade. Une cinquantaine de personnes ont répondu présent, preuve de l'intérêt du public pour le thème



du festival « Notre avenir se joue dans nos assiettes ».

Ateliers prévention

Depuis le 18 novembre l'association Prodezza propose des Ateliers prévention à destination des plus de 60 ans.

Bébés lecteurs

6 fois dans l'année, le mardi de 10h30 à 11h15, les tout-petits de la naissance à 3 ans peuvent venir accompagnés de leurs grands-parents ou de leurs assistantes maternelles profiter d'un moment privilégié autour du livre. Au programme : lecture d'albums, comptines, jeux de doigts, etc. En 2020, nous vous donnons RDV les mardis 21 janvier, 17 mars, 12 mai, 9 juin, 13 octobre et 8 décembre.



Petit déjeuner coup de cœur

Venez partager un petit-déjeuner tout en parlant des livres, des films et des CD que vous aimez

La dictée de La Carriade

Au mois de mars / Le 28 mars A CONFIRMER, venez participer à la 4e édition de la dictée de La Carriade et mettre votre connaissance de l'orthographe à l'épreuve !

Accueil de classe

Pour cette année 2019-2020, La Carriade propose à toutes les classes de la commune de Hauteroche qui le souhaitent des accueils sur toute l'année scolaire durant lesquels les enfants peuvent choisir des livres et profiter d'une animation à thème. Ces accueils permettent aux enfants de (re)découvrir la médiathèque et son fonctionnement.

« C'est notre tournée ! »

La médiathèque, en partenariat avec Le Moulin de Brainans, accueille 3 concerts. Des groupes locaux en plein essor soutenus par le Moulin. Venez les découvrir dans une ambiance festive et conviviale à Hauteroche, Sellières et Bletterans ! Ce sera aussi l'occasion de découvrir la richesse de la programmation musicale de notre partenaire tout près de chez vous.

Adamsberg & Coco (folk) : Vendredi 24 Janvier 2020 à 19h30 à La Carriade à Hauteroche.

Akoofen (rock acoustique) : Jeudi 18 juin 2020 à 19h30 à la Médiathèque site de Sellières.

Et Suitcase (fusion folk/pop/rock) : Vendredi 25 septembre 2020 à 19h30 à la Médiathèque site de Bletterans.



« La prévention alliée du Bien-Vieillir »

La Mutualité Française proposera une conférence sur l'intérêt de la prévention pour se maintenir en bonne santé le 20 février 2020 à 18h.

« Question de sens »

La Mutualité Française organisera des ateliers « Question de sens » dont l'objectif est de comprendre l'importance de ses cinq sens dans la préservation de sa santé et découvrir comment les préserver.

Du 13 mars au 17 avril et le 15 mai

La Carriade

Pôle intergénérationnel
de services et d'animations

1, rue de la Carrière

CRANÇOT - 39570 HAUTEROCHE

Tél. 03 84 43 16 90

poledeservices@bressehauteseille.fr

<https://lacarriade.jimdo.com>

S I E de l'Heute la Roche : toujours des travaux en perspective

Le réseau d'eau est de 200 km pour « arroser » les 28 communes adhérentes. Ce réseau en milieu rural date des années 1950 et un peu plus, mais est encore plus âgé pour Pannessières et Perrigny.

Ceci nous oblige à le renouveler car la vieille fonte grise devient fuyarde ainsi que les joints plomb. Ce renouvellement du réseau est entrepris depuis plusieurs années et se fait par étape pour des raisons financières.

Cette année, le transit dit « de Crançot » qui vient de la conduite principale pour aller au château d'eau situé au-dessus de ex Jura Bétail se renouvelle sur 3 ans. L'an dernier jusqu'à l'entrée de Crançot côté Vevy, cette année du haut du Sauget jusqu'à la traversée du RD 471 en dessous de l'entrepôt et l'an prochain jusqu'au réservoir.

Ce transit dessert Crançot bien sûr, mais aussi Sermu et les Grottes de Baume, le hameau de Rosnay et le lotissement des Chaumettes à Pannessières.

Le coût des 2 dernières tranches s'élève à 335 000 € et il bénéficiera d'une aide de l'Etat (DETR) dont le montant n'est pas connu à ce jour.

La mise en service des 2 forages n'a pu se concrétiser cette année. En effet, il nous faut engager une étude d'impact environnemental ainsi que sur la faune et la flore. Cette étude s'étalera sur plusieurs mois jusqu'à juin 2020. Donc, en principe, l'on pourra s'en servir l'été prochain. Heureusement, cette année, la nappe a pu approvisionner sans souci et sans que l'on prenne des mesures palliatives.

A noter que pour ces travaux deux aides nous ont été accordées : 63 000 € de l'Etat et 56 000 € du Département.

En perspective, des travaux de renouvellement seront entrepris à Mirebel, le long du RD 471 et en raison de futurs aménagements de la traversée. Puis de terminer celui du réseau de la Mairie jusqu'à l'embranchement de la route départementale. Le réseau de Mirebel est l'un des plus anciens du syndicat. D'autres travaux à Perrigny et à Bornay sont aussi à venir.

Au budget 2020, on verra ce qui peut être retenu, certains travaux peuvent attendre 2021.

Une augmentation de 4 centimes d' €/m³ a été votée par le comité d'automne afin de faire face aux remboursements de l'emprunt contracté pour financer les travaux.

On n'a rien sans rien.

Les statuts du syndicat vont évoluer en raison de la prise de compétence eau de l'agglomération lédonienne (11 communes concernées) et en tenant compte des communes nouvelles de la Chailleuse et de Hauteroche. Ces statuts entreront en vigueur après les élections municipales de mars 2020.

Comme vous le constatez, il y a encore « du pain sur la planche » pour les années futures. Il faudra bien s'y atteler.

Etienne GARNIER



Travaux

Signalétique :

La commune de Hauteroche a fait le choix de réorganiser la signalétique existante et donc de supprimer tous les panneaux publicitaires existants de tous formats, de toutes couleurs pour en diminuer cette pollution visuelle.

Ceux-ci seront donc remplacés sur les 3 villages de notre commune.

Des totems porteurs de pictogrammes aux entrées de chaque bourg indiquant aux visiteurs ce dont ils pourront trouver en son centre, différents commerces, artisans, belvédères, restaurants, etc...

En complément pour se rendre sur un de ces sites, des lames directionnelles sur potelets seront implantées à certains endroits stratégiques.

A Crançot, ces derniers seront mis en place à la fin des travaux de voirie dans les espaces verts nouvellement créés.

Logement des écoles :

Disponible à la location à partir du 15/11/2019, il est déjà occupé.

Souhaitons à ces nouveaux arrivants un bon accueil au village.

Marquage au sol place des écoles :

Places de parking et voies piétonnes doivent être implantées avant cette fin d'année.

L'entreprise retenue attend une météo plus clémente pour intervenir sur un sol sec pour une peinture durable et plus facile à mettre en œuvre.

Traversée de Crançot :

RD 471 et RD 4 : l'entreprise SADE de Dole, en contrat avec le SIE l'Heute la Roche pour l'année 2019, a réalisé la jonction du transit de Granges-sur-Baumes et celle de l'alimentation de Crançot nord en traversée de la RD471. Suite aux travaux le Conseil Départemental a émis quelques réserves.

L'entreprise Eiffage, attributaire du marché de la traversée, a débuté les travaux de voirie mi-octobre, comme prévu.

Des demandes de subventions ont été demandées et accordées DETR : 113 000 €, région 9 800 €, amendes de police du Conseil Départemental 7 500 €.

◆ La première partie des travaux consistait au traitement des eaux pluviales impliquant de nouvelles canalisations, toutes raccordées sur le réseau neuf existant rue des Carrières et supprimant du même coup plusieurs puits perdus à entretien régulier.

◆ La deuxième partie début novembre plus visible avec pose de bordures, caniveaux, quai de bus donne déjà une idée de cette nouvelle traversée. La durée du chantier se déroulera en 3 phases successives.



◆ La troisième partie concerne la voirie. La couche de roulement en enrobé sera prise en charge par Conseil Départemental sur toute la zone 30 km/h entre les 2 plateaux. Les annexes resteront à la charge de la commune.

Les nouveaux trottoirs seront également réalisés en enrobé.

Seule la partie centrale devant la mairie sera recouverte d'une résine colorée.

Bordures bouchardées, espaces verts, aménagements divers apporteront un coup d'œil flatteur et une sécurité accrue pour les utilisateurs.



Début décembre, c'est le trottoir route de Champagnole qui a vu le jour, assurant la liaison avec la rue de la Croix Blanche dont les travaux commenceront dans la foulée.

Pour cette dernière, seul restera l'enrobé de voirie réalisé au printemps 2020 par la Communauté de Commune, comme prévu.

Espérons que la météo sera clémente.

Une circulation perturbée dans cette zone est à prévoir entre autres pour le passage des bus scolaires, déviés temporairement pendant la construction de deux nouveaux arrêts de bus au centre du village.

Un arrêté a été pris en ce sens.

Merci de votre compréhension.

Mairie :

Suite à la création de la commune nouvelle d'Hauteroche au premier janvier 2016, la mairie initialement de Crançot, devenue mairie de Hauteroche, de construction pourtant assez récente se trouvait malgré tout trop exiguë pour une fonctionnalité de travail convenable.

Le Conseil Municipal était donc favorable pour une extension des locaux de 148 m² de surface comprenant une nouvelle salle de conseil, bureau de secrétariat, bureau du Maire.



Le tout desservi par un hall commun accolé au bâtiment existant.

Au rez-de-chaussée, l'ancienne salle de réunion servira de bureau aux adjoints. À l'étage une salle sera transformée pour les archives dont une partie sera sécurisée pour répondre aux nouvelles normes obligatoires.

Des demandes de subventions ont été sollicitées DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), Conseil départemental, région et Eiffilogis.

Nous avons obtenu au titre de la DETR : 133 000 €, de la DST (département) : 30 000 €, d'Eiffilogis (région) pour l'instant 12 000 € au titre des études. Nous sommes en attente des décisions de la région pour les travaux.

Les travaux ont débuté début novembre pour s'achever fin mars 2020 environ.

Ce nouveau bâtiment étudié et réalisé pour une complète autonomie répondra aux dernières normes d'isolation, de chauffage, grâce à sa structure bois et isolant paille, toit végétalisé avec panneaux solaires intégrés pour une revente de surplus d'électricité produite ou utilisés pour la salle polyvalente.

A l'intérieur, un éclairage à led, économe en énergie ainsi qu'une VMC double flux apporteront un certain confort d'utilisation.

A l'extérieur, de nouveaux parkings et divers aménagements apporteront de la sécurité et de la facilité d'accès à cette nouvelle mairie.



Les entreprises qui travaillent sur ce chantier sont des entreprises locales. Elles ont été retenues suite à un appel d'offres passé sur un site de dématérialisation des marchés publics et dans le Progrès. Ce type de consultation est désormais obligatoire dès que le marché est supérieur à 25 000 €. Les entreprises doivent ensuite répondre sur le site. Aucune offre « papier » ne peut être acceptée. Les offres sont ensuite examinées par la commission d'appel d'offres qui propose alors au Conseil Municipal l'offre qui répond le mieux aux exigences du cahier des charges, tenant compte des produits proposés, de la capacité de l'entreprise, du prix et du délai de réalisation.

Le bâtiment répondra aux nouvelles normes en matière d'économie d'énergie et sera très proche d'un bâtiment de type « passif » avec production d'électricité solaire et autoconsommation.

Les cabanes de bergers :

Hauteroche, secteur géographique au sous-sol composé de roches calcaires ayant permis aux défricheurs et agriculteurs d'autrefois, de construire ces murs de pierres plates, si typiques de notre commune et qui avaient pour utilité de clore chaque parcelle pour le maintien des troupeaux.

Ces mêmes constructeurs édifièrent, en même temps, dans les plus gros murs, des cabanes pour abriter les jeunes bergers en cas d'intempéries.

Ces derniers essayaient de se regrouper car la journée était longue, de la traite du matin à celle du soir. Il fallait trouver des occupations : s'amuser, apprentissage du piégeage, apprentissage à fumer (vouaille ou bois fumant), concours du plus beau bâton sculpté. Chaque berger possédait son couteau.

Pour le casse-croûte de midi chacun apportait 2 ou 3 pommes de terre crues, un feu de bois mort était alors allumé devant ou à l'intérieur de la cabane suivant la météo.



Cabanes de bergers et caches-outils : un peu d'histoire



Les caches-outils :



Comment se présentent-ils ?

Il s'agit de tunnels réalisés en pierres sèches dans un mur de 2 mètres de longueur environ, d'une soixantaine de centimètres de largeur et toujours avec 2 ou 3 pierres pour obturer et cacher son entrée, difficilement repérable dans le parement du mur existant car ils servaient à cacher les outils de l'agriculteur en fin de journée.

Plus spécifiquement, à Crançot, ceux-ci ont souffert du remembrement. Normalement invisibles et inconnus de toutes personnes autres que le propriétaire du lie, la plupart ont été détruits.

En hiver ils dissimulaient les outils de bucheronnage, masses, coins, haches, scies,... et en été pour les fenaisons, fourches, râteaux en bois, faux,...

Ils permettaient aux travailleurs de rentrer le soir au village, chaque jour à pieds ou à bicyclette, sans charge jusqu'à la fin du chantier.

Autres avantages non négligeables, lors des récoltes d'été, des foins et moissons, les agriculteurs glissaient leurs paniers casse-croûte à l'intérieur des caches outils ainsi que leurs outils dont les manches desséchés par la chaleur se retendaient grâce à l'humidité et à la fraîcheur toujours présentes dans les murs, pendant l'heure que durait le repas pris dans la cabane de bergers suivie bien sûr de la sieste bienfaisante et méritée.

Les agriculteurs reprenaient leurs tâches, reposés et avec des outils efficaces.

Des exemples : il y a quelques années une personne du village ne possédait aucun confort à la maison ni frigidaire ni congélateur. Il stockait là toutes ses récoltes du jardin mis en bocaux et retournait chaque semaine d'hiver pour retirer ses conserves dans ce garde-manger antigel.

Dans un autre cas, une pipe était restée là depuis des décennies, son origine ? Un oubli ?...

Quelques indices pour dénicher les caches-outils :

- ◆ ils sont souvent proches d'une cabane de bergers ;
- ◆ leurs entrées sont à une hauteur allant du sol à 1,20 mètre environ.

Bonne recherche car il en existe encore des oubliés et sûrement des inconnus.

Pierre Lureau et Stéphanie Roy

des paysans-transformateurs

à Granges-Sur-Baume

Le jardin secret

Depuis 1995, dans notre jardin en bordure du 1^{er} plateau, nous cultivons des fruits, petits fruits et des légumes en agroécologie, (sans utiliser de produits chimiques). Nous faisons aussi des cueillettes sauvages, ail des ours, mûres, châtaignes,...

Nous les transformons au fil des saisons dans notre atelier :

- ◆ sorbets et glaces ;
- ◆ confitures et sirops (framboises, cassis, fraises, mûres,...) ;
- ◆ pestos (ail des ours et basilic) ;
- ◆ pâtés végétaux,...

Au printemps, nous vendons des plants : de légumes, de fleurs et de petits-fruits.



Les meules de pierre

Cette année, une nouvelle aventure a commencé. Une parcelle de blé (variétés anciennes) a été semée, une meunerie installée. C'est donc du grain au pain. Nous ferons une fournée par semaine, tous les mercredis à partir du 3 juin sur réservation (avant le mardi soir)

Nous vous proposerons :

- ◆ pain de campagne, pain aux graines, pizza, viennoiseries ;
- ◆ pâtisseries ;
- ◆ pain pur levain pétrit à la main et cuit au feu de bois.

Horaires d'ouvertures :

du 15 juin au 15 septembre

- ◆ les mercredis de 13h à 19h ;
et tous les jours (sauf lundi) de 9h à 12h ;
- ◆ le reste de l'année sur rdv.

Le Jardin Secret et les Meules de Pierre
6 route de la Chapelle - 39210 Granges sur Baume
Tél. 03 84 48 20 98 / Port. 07 68 67 99 01
email : lureau.pierre@orange.fr



Hausse du débit internet



Depuis quelques semaines avec le raccordement à la fibre de nos villages, il est possible, pour tout abonné au réseau internet, de disposer d'un débit bien supérieur sans besoin de raccordement supplémentaire, puisque le réseau cuivré est toujours utilisé. On parle alors d'un réseau VDSL au lieu de ADSL.

Si pour certains le changement s'est fait sans intervention, pour d'autres il est nécessaire de contacter le service client de son opérateur pour demander le raccordement au VDSL et cela sans surcoût.

Pour savoir si cela vous est nécessaire, il convient de vérifier votre débit actuel via un site en ligne (tapez «test débit» dans votre moteur de recherche et choisissez en un **gratuit et sans inscription**).

Si vous êtes en dessous de 15 Mbits/s sans connexion active vous n'êtes probablement pas en VDSL. Vous pouvez également vérifier votre débit disponible, un test de débit peut ne pas être adapté si celui-ci est bridé par votre abonnement, pour cela tapez «test vdsl2» et choisissez le site de votre opérateur, cela vous dira si vous êtes éligible au vdsl2.

La forêt de Hauteroche



Notre forêt souffre. En effet, le manque d'eau récurrent de ces dernières années a des conséquences importantes et incontrôlables : certaines parcelles épicéas situées surtout sur le secteur de Crançot sont ravagées par les scolytes. Ces insectes ravageurs ne sont pas bien grands, mais ils sont des centaines de milliers sous l'écorce qui attaquent empêchant la sève de monter, entraînant une mort rapide de l'arbre. La seule alternative pour limiter l'expansion étant l'enlèvement rapide des bois, des opérations exceptionnelles de coupes ont été réalisées et d'autres sont program-

mées prochainement. Cette épidémie est la plus importante jamais connue en France. Pour assurer la pérennité de la forêt, il sera peut-être nécessaire de remplacer des épicéas par des peuplements plus diversifiés en terme d'essences, qui auront une plus forte résistance aux maladies, aux parasites et donc au dérèglement climatique.

Les sapins, les hêtres, les chênes souffrent aussi et certains risquent de dépérir. La sécheresse génère rapidement des signes de stress (jaunissement, rougissement et chutes des feuilles).

Cette situation a de graves conséquences. Elle met en difficulté tous les acteurs de la filière bois. Le marché est saturé. Les pertes sont énormes pour les propriétaires, les exploitants qui ne vendent pas leur bois à un prix correct. La préfecture a pris un arrêté en juillet 2019 demandant aux propriétaires (public ou privé) et aux exploitants forestiers « de prendre obligatoirement des mesures curatives et préventives pour évacuer rapidement des forêts les épicéas abritant des scolytes vivants et pour limiter la propagation des insectes. »

Didier BESSON



Fête des voisins

En juin, n'oubliez pas la fête des voisins : un moment de convivialité à préserver.

Alors à vos agendas et n'hésitez pas à nous faire parvenir des photos immortalisant ces instants d'illustration de la vie des quartiers.



Cérémonie du 11 novembre, à Crançot et Granges-sur-Baume



Les habitants des communes se sont rassemblés autour des Maires et Maires délégués, pour commémorer le souvenir des soldats morts lors des conflits, avec, à Granges-sur-Baume la présence des Pompiers de La Marre. Les cérémonies se sont terminées par une collation offerte aux habitants.



Cérémonie du 11 novembre, à Mirebel

Malgré des températures négatives, les villageois ont répondu présent pour cette cérémonie du 11 novembre. Comme tous les ans, les pompiers de La Marre ainsi que la musique de Crotenay étaient présents. A la suite de la commémoration, chacun a été invité à partager le verre de l'amitié.



Comme le temps passe vite, même à Hauteroche !

Pour les plus anciens qui ont connu ça, les jeunes avaient coutume de faire une petite fête pour leurs 20 ans. On appelait ça les conscrits, mot qui désignait, à l'origine, les jeunes gens qui allaient partir faire leur service militaire.

Si le service national a disparu, la fête est restée et c'est ainsi que le samedi 12 octobre 2019 les habitants de Hauteroche nés en 1949 se sont retrouvés à l'Étable Gourmande à Crançot pour fêter ensemble leur 70 ans.

Certes, la jeunesse est désormais loin derrière, mais dans leur tête ils ont su rester des grands enfants.

Pour la plupart ils se connaissaient déjà, mais pour d'autres, ce fut l'occasion de tisser de nouveaux liens.

Sur les 20 personnes de Hauteroche nées en 1949, 13 ont répondu favorablement à cette invitation, accompagnées de leurs conjoints ils étaient 25 à partager un excellent repas préparé par Yannick.



La pluie intermittente n'a pas pu gâcher cette journée, dominée par la bonne humeur de chacun et clôturée par les traditionnelles histoires et plaisanteries.

Parmi ces participants, il en est même qui ne souhaitent pas attendre les 80 ans pour se retrouver !

En attendant une prochaine échéance

il reste quelques photos souvenir à regarder en disant : « tu te souviens ? »

Et, puisque désormais ils ont 70 ans, ils se retrouveront peut-être le 24 novembre 2019 au repas des aînés.

Noël des enfants à Hauteroche



Le dimanche 8 décembre, tous les enfants de Hauteroche ont été invités, par la municipalité, à un spectacle de Noël, animé par deux magiciens, Alexandre et Astro.

La quarantaine d'enfants a été captivée par les tours de magie d'autant que, pour leur plus grand plaisir, ils ont été sollicités, devenant ainsi magiciens eux-mêmes. La vingtaine de parents présente a, elle aussi, été mise à contribution.

L'autre temps fort de cet après-midi a été la venue du père Noël qui a distribué, à chacun, au nom de la municipalité, des sachets de friandises et des clémentines offertes par le magasin VIVAL à Crançot-Hauteroche.

Tous sont repartis avec des étoiles pleines les yeux en attendant l'an prochain !



Repas des aînés

Le maire et le conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir les aînés le dimanche 24 novembre à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche.

Les 136 participants ont pu apprécier le repas confectionné par Monsieur Noir et son équipe, de l'hôtel-restaurant Le Belvédère à Crançot-Hauteroche. De l'entrée au dessert, tout a été mis en œuvre pour le régal des papilles.

Les personnes empêchées, pour raisons majeures, ont eu la visite d'un élu qui leur a remis un colis offert par la municipalité.

L'animation musicale par Claude Caillet a permis, à chacun, de replonger dans les succès de son époque. Des années 50 aux années 70/80, il y en avait pour tous.



La décoration des tables et de la salle sur le thème du Jura, réalisée par Annie Mourey-Siyahoglu, ses sœurs et Marie-Hélène Mourey-Antoinet est encore, cette année une vraie réussite aux dires de tous. N'oublions pas un des temps forts, le tirage des armoiries et blasons des cités jurassiennes qui a permis à une personne de chaque table de repartir avec un joli sac, rempli de produits faits maison.



Une exposition de livres portant sur des régions et pays divers a donné la possibilité, à qui le souhaitait, de repartir avec un ouvrage sur un pays, une région de son choix.

Un autre temps fort, de ce moment de convivialité, a résidé dans la mise à l'honneur des doyennes des communes déléguées de Hauteroche par, respectivement, Daniel Segut, maire de Hauteroche, Christian Noir, maire délégué de Granges-sur Baume et Marie-Madeleine Perrard, maire déléguée de Mirebel :



Madame Pierrette Briat et Madame Marie-Claire Baize à Crançot, toutes deux nées la même année et le même mois

Madame Michelle Noir à Granges-sur-Baume

Madame Paulette Pernet à Mirebel

Toutes trois ont reçu une orchidée et un sachet de douceurs.

Tous sont repartis satisfaits et heureux de ce bon moment de partage !

Don du sang du jeudi 18 juillet :

Cette collecte a été une belle réussite avec 63 donneurs dont 8 nouveaux, notamment Léa et Mathilde qui venant d'avoir leurs 18 ans, âge légal pour donner son sang, ont décidé de s'engager.

Notons, d'ores et déjà, le prochain rendez-vous, fixé au jeudi 16 juillet 2020, de 16h à 19h30, à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche.

Espérons que l'exemple de Léa et Mathilde fera des émules parmi les jeunes qui auront eu 18 ans dans l'année !

Léa et Mathilde nouvelles donneuses.



Mathilde



Léa

LOCATIONS Salle des Fêtes de CRANÇOT		Habitants de HAUTEROCHE et associations	Autres
Souper dansant, spectacle avec repas, journée de congrès avec repas, bal sur inavition	1 jour	256 €	365 €
	2 jours	332 €	474 €
Option petite salle de réunion	1 ou 2 jours	48 €	68 €
Thé dansant ou soirée spectacle (sans repas)	1 jour	190 €	271 €
Journées familiales ou associatives sans entrée payante	1 jour	225 €	322 €
	2 jours	288 €	411 €
Vente commerciale au déballage	1 jour	309 €	442 €
	2 ^e jour	190 €	271 €
	3 ^e jour	157 €	224 €
Réunion, vin d'honneur, arbre de Noël simple	1 jour	127 €	182 €
Bar + hall	1 jour	51 €	73 €
Petite salle de réunion	1 jour	51 €	73 €
Droit de place			68 €

Concessions cimetières (tarifs pour les 3 cimetières de HAUTEROCHE)		
	SIMPLE	DOUBLE
30 ans	150 €	300 €
50 ans	300 €	600 €

Granges-Sur-Baume et Crançot	
Colombarium, cavurnes / 50 ans	800 €

Mirebel		
Cavurne (monument à la charge du concessionnaire)	30 ans	150 €
	50 ans	300 €

Hauteroche	
Dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir	50 €
Revente de pierres tombales	200 €

Arrêté fixant les obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas

Article 2 : au cours de la période hivernale, les propriétaires ou locataires, riverains de la voie publique doivent déneiger au-devant de leurs maisons, boutiques, cours, jardins et autres emplacements. Cette neige devra être déposée sur la bordure du trottoir sur une largeur maximum de 1 mètre.

En cas de verglas, ils doivent gratter et nettoyer leurs trottoirs de manière à prévenir les accidents et assurer une circulation normale des piétons.

Article 3 : les propriétaires ou locataires riverains de la voie publique doivent prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de procéder à la destruction des glaces débordant des chéneaux de leurs maisons.

Article 7 : Les propriétaires riverains de la voie publique doivent installer obligatoirement des barres pare-neige sur les toits de leurs immeubles bordant la voie publique.



Transports scolaire et ligne Bus « Mobigo »

Dès la rentrée de janvier, les bus scolaires et les bus de la ligne Lons/Champagnole reprendront leur itinéraire et leur stationnement habituel : Rue du Coin Ch'André pour les bus scolaires et place de l'arrêt de bus pour la ligne Lons Champagnole et retour.

Foyer rural : Calendrier janvier à juin 2020



Samedi 15 février : soirée cabaret

Jeudi 20 février de 18 à 20h : conférence par le Dr Simon, gériatre sur le thème « La prévention, alliée du bien vieillir »

Lundi 24 février : sortie Château de Chevreaux

Du 13 mars au 17 avril 2020 : Activité en relation avec la Mutualité Française sur 7 séquences : « Question de sens » à/c de 60 ans

Lundi 20 avril : visite guidée du vieux Lons-le-Saunier

Vendredi 24 et samedi 25 avril en soirée et dimanche 26 en après-midi : représentations théâtre troupe des « Petits et Grands sots »

Vendredi 15 mai : bilan de l'action « Question de Sens ».

Samedi 20 juin : gala de gymnastique

Mercredi 23 juin : goûter des jeunes des clubs gymnastique, échecs et théâtre.

Le foyer rural de Crançot visite la Citadelle de Besançon



49 adultes et 2 enfants ont participé à la sortie organisée par le foyer rural de Crançot en ce début de vacances scolaires d'automne.



Voici les dates des sorties du club nature pour l'année 2020 :
Sorties enfant de 10h à 12h rdv la Carriade :

- ◆ **Samedi 18 janvier** : installation des nichoirs, fabrication de boules de graisses pour les oiseaux et découverte des minéraux et des fossiles
- ◆ **Février** : date à définir, sortie fossile sur le secteur de l'Etoile
- ◆ **Samedi 28 mars** : les trésors du printemps
- ◆ **Samedi 25 avril** : limaces et escargots
- ◆ **Samedi 23 mai** : la rivière et ses habitants (sortie à Baume les Messieurs)
- ◆ **Juin** : sortie papillons, date à définir

Malgré un temps gris et un peu pluvieux, tous ont apprécié les diverses visites proposées sur ce site historique de La Citadelle en commençant par le visionnage du film sur l'histoire de la Citadelle et de Vauban.

Le parc zoologique, avec ses espèces variées et, entre autres, les lémuriens ont été très prisés.

Il en fut de même de l'Aquarium, de l'Insectarium, du Noctarium et du Naturalium sans oublier les marionnettes et le musée comtois.

Le musée de la résistance, visité, prioritairement, par les adultes n'a pas manqué d'en émouvoir, encore et toujours, un grand nombre d'entre eux, tant ce devoir de mémoire reste un temps fort et prégnant.

Chacun attend la prochaine visite qui aura lieu en février, au château de Chevreaux.

Club nature

Voici un petit résumé du début de l'année,...

Donc il y a eu trois sorties :

- ◆ 2 sur les sauterelles et les criquets : une sortie adultes (2 adultes : Laurent et Emmanuel), une sortie enfants (4 enfants CPN + 6 ou 7 enfants ALSH, sortie animée par Cédric Fumey)
- ◆ 1 sortie sur les petites bêtes du sol (4 enfants)

A venir samedi 7 décembre : fabrication de nichoirs

Sorties Forêt adultes/ados « hors des sentiers battus » tous les 2^{ème} samedi de chaque mois, 14h devant la carriade.

◆ **Samedi 11 janvier**

◆ **Samedi 8 février**

◆ **Samedi 14 mars**

◆ **Samedi 11 avril**

◆ **Samedi 9 mai**

◆ **Samedi 13 juin**

Animées par Dominique Rousselle, avec l'intervention de Christian Girardi et Guy Darbon.

Les dates peuvent changer en fonction de la météo.

Danser, c'est la **santé** : le foyer rural de Crançot **partenaire** de cette **action**



Proposée par la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, « Danser, c'est la santé » est une action de prévention de la perte d'autonomie par la danse adaptée, pour les personnes à partir de 60 ans. Elle mêle l'activité physique (amélioration de la stabilité posturale, diminution du risque de chute, augmentation de la vitesse de marche,...) et le maintien de la socialisation.

Durant 6 séances, les 14 participants, se sont retrouvés le mardi matin, à la salle communale de Granges-sur-Baumes où, sous l'égide de Gaétan, professionnel en « Activités Physiques Adaptées », ils ont pu pratiquer la danse comme un allié du bien vieillir, renforcer l'estime de soi, stimuler leurs fonctions cognitives, agir sur leur bien-être,...

Tous ont pris beaucoup de plaisir.

Ce programme sera suivi :

- ◆ le jeudi 20 février, de 18 à 20h, d'une conférence, animée par le docteur Simon, gériatre.
- ◆ du 13 mars au 17 avril 2020, de 7 séquences de 2 heures (9h30-11h30), le vendredi matin, à « La Carriade », à Crançot-Hauteroche, intitulées « Questions de Sens ».
- ◆ le 15 mai : d'un bilan de l'action « Question de Sens ».

Retenez, d'ores et déjà, ces dates !

Un **temps automnal** de **rêve** pour la **randonnée** du foyer rural de Crançot

Ce sont vingt et un marcheurs qui ont pu apprécier le parcours concocté, pour eux, à Nans-sous-Sainte-Anne.

Partis de la Taillanderie, en longeant le Lison, ils se sont d'abord arrêtés à la « Grotte Sarrasine ». Puis ils ont poursuivi leur chemin jusqu'à la source du Lison, aux eaux particulièrement abondantes, suite aux pluies des jours précédents. Tout naturellement, ils ont grimpé jusqu'au « Creux Billard » et, sur le retour à Nans, ont fait un arrêt auprès du chêne tricentenaire dont la circonférence est évaluée à 4,80 m.

Après une pause au gîte « Le Repaire », ils ont été conviés à visiter une des maisons dans les arbres gérée par le gîte et à découvrir les « via ferrata » ainsi que la source et les cascades du Verneau.

Après l'effort, le réconfort ! Chacun a apprécié le repas pris au gîte et n'est pas prêt d'oublier, entre autres, la sauce au miel du Jura accompagnant le magret de canard. Tous se sont quittés très satisfaits de cette randonnée.



Le **foyer** en **images** et en **chiffres**

208 adhérents et 256 participants aux différentes activités

9 participants
Théâtre petits sots



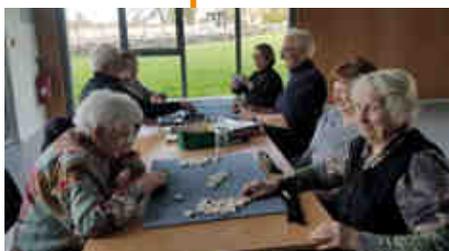
13 participants
Théâtre grands sots



24 participants
Marche



8 participants
Temps libre



6 participants
Echec enfants



14 participants
Echec adultes



10 participants
Gym jeunes G.1



10 participants
Eveil



11 participants
Club nature



15 participants
Gym jeunes G.2



90 participants
Gym adultes



16 participants
Atelier créatif



Repas des bénévoles

Une quarantaine de personnes, invitées par le foyer rural, se sont retrouvées le vendredi 18 octobre pour partager un moment de convivialité.

La présidente n'a pas manqué de les remercier chaleureusement pour leur implication, au titre de bénévoles, lors des activités proposées par le foyer.

Téléthon 2019 : **AFMTELETHON**
INNOVER POUR GUERIR 

samedi 7 décembre .
 Le foyer rural de Crançot

fortement engagé

Malgré les conditions climatiques moroses, les différentes activités organisées par le foyer rural, de 10h à 16h30, ont été assez bien fréquentées.

A préciser, la présence de Miss Bresse-Haute-Seille et Eurorégion, Marine Roy, qui a volontiers co-animé, entre autres, l'atelier sécurité routière.

Sur les deux marches, l'une prise en charge par le club des marcheurs de Granges-sur-Baume, associé à l'organisation de ce téléthon et l'autre par le foyer rural, la participation a été inégale, avec 13 marcheurs le matin et 3 courageux, l'après-midi.

La morbiflette, réalisée par Dominique Ryon, dégustée sur place ou emportée, a fait, encore cette année, beaucoup d'émules.

Parmi les ateliers, sécurité routière pour enfants et adultes, chaîne de solidarité, mandalas, vente de gâteaux secs réalisés par les bénévoles, vin et jus de pomme chauds, buvette, la sécurité routière et les ventes diverses ont bien fonctionné.

L'accueil d'une trentaine de vététistes de Conliège a permis la remise d'une enveloppe de don par le foyer rural. Comme les années précédentes, certains se sont adonnés aux exercices proposés par l'atelier sécurité routière et ont apprécié le bol de soupe et le vin ou jus de pomme chauds.

Notons la forte mobilisation des adhérents et membres sympathisants du foyer rural sur l'organisation et la gestion de cette journée, notamment l'école et le centre de loisirs pour la sensibilisation des enfants à l'atelier sécurité routière. Merci à eux tous !

Nous remercions les partenaires qui ont fourni les matières premières diverses :

- ◆ A Crançot-Hauteroche : M. Pacaud, magasin « Vival, » ; La Maison du Vigneron, Yannick Viret : Restaurant L'Etable Gourmande ; La Boulangerie Petit.
- ◆ M. Fumey : « Le Panier Gourmand » à Monnet-la-Ville ; les Etablissements Pernet à Pont du Navoy ; Monts et Terroirs à Vevy ; Relais Dis à Lons-le-Saunier ; Fromagerie Poulet à Granges-sur-Baume.

Avec toutes ces forces vives, le foyer rural a pu remettre la somme de 1210 € aux organisateurs du téléthon 2019.



Belle soirée musicale chez Jacky Roche : une belle initiative

Le samedi 17 août, suite à une invitation lancée par Jacky Roche, certains habitants du quartier de la Croix Blanche et autres ont eu le plaisir de venir écouter Jacky et ses deux accompagnateurs, dans des interprétations de variétés musicales. Un moment sympathique et de grande convivialité.

Rappelons que Jacky a participé à la fête de la musique à Crançot en juin dernier et qu'il est pressenti pour co-animer la soirée cabaret organisée par le foyer rural, le 15 février prochain.



L'été 2019 s'est de nouveau inscrit dans le changement climatique annoncé, avec des températures extrêmes, mais heureusement quelques averses qui ont pu sauver les récoltes et les prairies.

Mais la forêt, source de revenus importants pour la commune, a beaucoup souffert et son état sanitaire est préoccupant. Les scolytes ont proliféré mettant en péril bon nombre de parcelles, tant communales que privées. De ce fait des campagnes d'abattage ont dû être décidées.

Par contre, le temps a été favorable au tourisme et Granges-sur-Baume a vu défiler un flot de visiteurs quasiment ininterrompu sur son territoire. Les vacanciers ont pu profiter avec bonheur des offres touristiques locales, qu'il s'agisse d'hébergement, de restauration, de savoir-faire ou de découverte de notre patrimoine naturel.

Je remercie les associations qui se sont impliquées dans l'animation du village et nous ont offert d'agréables moments festifs et conviviaux. Rappelons que ces associations

sont des éléments essentiels pour créer du lien et pour dynamiser la vie sociale du village et il est essentiel qu'elles puissent perdurer.

L'année 2019 annonce la fin de cette mandature. Demain, chacun devra faire un bilan de ces six dernières années et envisager l'avenir. Une nouvelle page s'écrira et vous en serez les auteurs. Mais comme par le passé, la commune aura pour mission d'initier des projets, de soutenir les initiatives privées, d'aider les associations et d'accompagner les personnes, et notamment nos aînés, dans leur vie quotidienne.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2020.



*Le Maire Délégué
de Granges-sur-Baume,
Christian NOIR*

Calendrier 2020 des Associations

Dates	Animations	Organisateurs
22 février	Belote	Foyer Rural Granges
28 mars	Soirée fondue	Festi'Granges
04 juillet	Feu de la St Jean	Festi'Granges
23 août	Repas champêtre	Foyer Rural Granges

Soirées « livres » par Festi'Granges, une fois tous les 2 mois,
Après-midi jeux tous les mardis par le Club des violettes, salle communale,
Soirées danses tous les mercredis soir par les Brise-pieds, salle communale,
Randonnées tous les lundis et vendredis (rando douce) par Granges Rando,

ANIMATIONS ETE 2019



Le 6 juillet Festi'Granges allume le feu de la St Jean et fait danser les spectateurs avec l'orchestre « Les Marzykos » sur la Mille.



Le lendemain, sous les tilleuls, le Brass Band Séquanie anime le marché des producteurs locaux ;



Le 25 août le Foyer rural organise le repas champêtre et l'habituelle compétition de Jeux de quilles.

Edito du maire déléguée

Ce journal est le dernier avant le renouvellement du Conseil Municipal de Hauteroche en Mars 2020. A mon sens, il est important de rappeler quel a été le PROJET de notre commune nouvelle, celui-ci étant défini dans la charte adoptée à l'unanimité des membres du Conseil Municipal des trois communes historiques.

PRINCIPES FONDATEURS

La volonté des élus porteurs de ce projet s'appuie sur les principes suivants :

- ◆ Fédérer les communes actuelles dans un territoire viable, cohérent et consensuel avec un champ d'action plus vaste et donc plus efficace que celui des communes prises individuellement, tout en préservant l'identité et les spécificités de nos villages.
- ◆ Assurer une meilleure représentation de notre territoire et de ses habitants auprès de l'Etat, des autres collectivités ou établissements publics tout en respectant une représentation équitable des communes fondatrices au sein de la commune nouvelle et une égalité de traitement entre les habitants des communes déléguées.
- ◆ Maintenir un service public de proximité au service des habitants du territoire.
- ◆ Constituer un pôle de centralité en milieu rural regroupant tous les moyens humains, matériels et financiers des trois communes fondatrices dans le respect des intérêts de ses habitants et d'une bonne gestion des deniers publics.

LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES DE LA COMMUNE NOUVELLE

- ◆ Développer l'habitat sur les trois communes dans le respect des règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire,...
- ◆ Maintenir et développer l'activité artisanale, commerciale, industrielle et agricole sur le territoire.
- ◆ Favoriser les actions permettant de pérenniser les écoles maternelles et élémentaires de Crançot Hauteroche et du SIVOS du Chalet dans ses compétences.
- ◆ Développer l'attractivité : services culturels, de loisirs, animation, tourisme,...
- ◆ Entretenir le patrimoine bâti communal, préserver celui présentant un intérêt historique, architectural ou touristique.
- ◆ Soutenir les activités associatives sur l'ensemble du territoire, notamment les initiatives permettant de créer du lien social et des actions citoyennes.
- ◆ Mettre en valeur la forêt communale et maintenir la pratique de l'affouage dans les communes déléguées.
- ◆ Conserver et mettre en valeur un environnement naturel et patrimonial de qualité.

Je pense que cette charte, qui a fait l'objet d'une réflexion et d'une approbation unanime des élus, est bien fondée : elle doit servir de ligne directrice pour l'avenir.

Je souhaite à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année, et que l'année 2020 réalise vos rêves les plus chers.

Rappel :

Des cours de yoga sont proposés le mardi matin de 9h45 à 10h45 à la salle de la mairie de Mirebel (sauf pendant les vacances scolaires).

Marie-Madeleine PERRARD
Maire Déléguée



En septembre, à l'occasion des « journées patrimoine », le club a exposé, au Youto, et proposé à la vente les travaux manuels effectués au cours de l'année.



L'Assemblée Générale a eu lieu le 14 novembre 2019, à 11h, suivie d'un repas « choucroute ». Nous comptons 30 adhérents cette année avec une fréquentation moyenne de 20 adhérents par semaine.



Club les 2 fontaines

Avec les cotisations et la subvention accordée par le Conseil Départemental, nous veillons à lutter contre la solitude. Et, pour agrémenter nos rencontres du jeudi après-midi, nous avons partagé deux mâchons, à midi : la boîte chaude en février et une raclette en avril. En juin, nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnel repas « pizzas », au Youto. En août, nous avons passé une excellente journée « barbecue », bien installés à l'ombre des arbres du lac de Besain. L'après-midi s'est prolongée avec les jeux de cartes et le jeu de quilles.



ACCA

Notre association compte actuellement 25 chasseurs âgés de 16 à 85 ans. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir deux jeunes pour leur premier permis : Maximilien Bosmorin (Mirebel) et Tom Bragard (Champvaux).

Les règles de sécurité sont une priorité pour notre ACCA (gilets fluos, panneaux, consignes lues avant chaque départ en battue). Seuls les chasseurs ayant validé leur formation « sécurité chef de battue » ont le droit d'organiser une battue.

La saison dernière un cerf femelle (biche) a été prélevé par notre doyen René Pernet. Cette année nous avons une attribution d'un cerf mâle.

Enfin, des travaux ont été réalisés sur les chemins de l'association foncière. J'invite l'ensemble des usagers à les respecter.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2020.

Alain Nachon
Le Président



Sortie et exposition champignons dimanche 20 octobre 2019

Une vingtaine de cueilleurs s'étaient donné rendez-vous à 9h00 sur le parking « du Marais » vers la fontaine. A notre grande satisfaction de nombreux enfants étaient présents. Puis le co-voiturage était de rigueur pour aller sur le chemin de Verges qui conduit à la forêt des Rochières. Les consignes étant données par les mycologues de la Société d'Histoire Naturelle pour la cueillette,... tout le monde est rentré dans la forêt. Et vers 11h30 les cueilleurs sortaient du bois avec une belle récolte,...

Les amis de La Société d'Histoire Naturelle ont eu à peine le temps de se restaurer et déterminer environ 120 espèces de champignons récoltées,... que 14h00 sonnaient l'heure de l'ouverture au public pour l'exposition,... et les visiteurs arrivaient déjà,... et ils furent fort nombreux.

Cette journée fût une belle réussite !



Infos pratiques

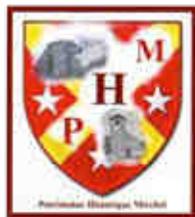


Rappel du ramassage des poubelles :

**A partir de midi,
tous les vendredis pour le bac gris
et tous les 15 jours même heure
pour le bac bleu en semaine impaire.**

PHM

PARTRIMOINE HISTORIQUE de MIREBEL



Contes par les TREQUI

Par une belle journée ensoleillée, environ 40 personnes ont suivi les contes itinérants dans MIREBEL sur un circuit préparé par les conteurs Bressans : Les TREQUI et la PHM. Cinq arrêts avec contes sur le thème du voyage, ont enchanté les spectateurs.

La journée s'est terminée par un jambon à la braise très apprécié, de la quarantaine de personnes présentes.



Journée du patrimoine

Depuis 2003, la PHM organise les journées du patrimoine, qui connaissent toujours un franc succès.



Le vendredi un concert animé par l'HARMONIE DE CROTENAY, était donné à l'église.

Le reste du week-end était destiné aux visites guidées de l'église et des ruines du château.

Travaux PHM

La cabane a été doublée pour la consolidation et une meilleure insertion dans l'environnement.

Le sentier botanique continue d'être amélioré avec l'aide de Laurence Poux qui a obtenu un diplôme universitaire au Muséum d'Histoire Naturel de Paris.

La PHM a créé un dépliant destiné à faire connaître les composants de notre patrimoine historique et naturel, il sera distribué dans les différents commerces, et sites touristiques au printemps.

Comme à son habitude la PHM, a proposé des pizzas et galettes cuites au feu de bois dans le four du TUYE (le YOUTO).

Une démonstration sur le travail du cuir, était présentée à la forge.

Deux expositions étaient organisées : l'une par le club des 2 fontaines, l'autre par la PHM qui présentait des cartes postales anciennes de MIREBEL, d'une part, d'autre part, les différents objets trouvés sur le site du château, certains remontant au néolithique.



Projets 2020 :

- ◆ **samedi 8 février en soirée** : repas avec un conteur.
- ◆ **samedi 6 juin** : sortie botanique, pelouses sèches et sentier botanique - repas tiré du sac le midi.
- ◆ **journées du patrimoine 3^{ème} week-end de septembre**
- ◆ **dimanche après-midi 10 octobre** chorale RE-SI-LA à l'église

Pelouses sèches de la Combe d'Ain : Un bilan provisoire mais déjà très intéressant

Le diagnostic initié en début d'année par la PHM avec le soutien de nombreux partenaires* touche à sa fin. Du printemps à l'automne, une douzaine de bénévoles ont parcouru le site régulièrement afin d'inventorier la faune et la flore du site. Le bilan est provisoire mais il montre déjà que le site abrite une faune riche et diversifiée : 40 oiseaux nicheurs, 37 papillons de jour, 24 sauterelles/criquets et 56 papillons de nuit ... soit 157 espèces différentes ! Et ce n'est pas fini puisque toutes les informations, notamment celles concernant les plantes, n'ont pas encore été centralisées et analysées.

Au delà de cette diversité des espèces, certaines d'entre elles ont ce qu'on appelle « une forte valeur patrimoniale », car elles sont rares et malheureusement cette situation ne s'améliore pas au fil du temps. La Pie Grièche Grise, par exemple, a vu son nombre de

couples Frانس-Comtois divisé par 10 en 25 ans. Il n'en reste que 7 répartis sur les plateaux du Doubs et du Jura. Les pelouses sèches de la Combe d'Ain ont encore confirmé leur importance pour cette espèce puisqu'un couple s'est reproduit cette année. Quelques autres espèces dites « patrimoniales », des oiseaux, insectes ou plantes ont été inventoriées, comme la Bacchante, qui est un papillon protégé en France.

A quoi va servir ce diagnostic ? Une fois le bilan finalisé nous le partagerons afin que chacun puisse prendre conscience de la richesse environnementale de ce secteur. Bien entendu, une restitution sera faite en premier lieu aux élus, puisqu'il s'agit de parcelles communales et que l'enjeu de conservation de ces milieux naturels est de taille. Des pistes d'actions seront proposées afin d'intervenir en faveur de

la préservation de ces pelouses : un chantier nature avec des étudiants de BTS « Gestion et Protection de la Nature » sera d'ores et déjà réalisé cet hiver. Nous réfléchissons également à la façon de communiquer auprès des habitants. Une sortie « grand public » sera organisée en juin 2020. Nous avons vu cet automne que ces pelouses étaient un excellent support pour mener des actions de découverte et de sensibilisation à l'environnement. Une dizaine d'enfants du Centre de Loisir et du Club Nature de Hauteroche ont participé à une animation le 11/09 et ont ainsi découvert de façon ludique l'univers des sauterelles, criquets et autres grillons... Espérons que les générations futures pourront également profiter de la richesse de ces milieux.

Cédric FUMEY



La Bacchante, un papillon rare et protégé



Les enfants à la recherche des sauterelles et autres criquets

*Merci aux partenaires qui se sont investis dans le projet : Société d'Histoire Naturelle du Jura, Groupement Ornithologique du Jura, Conservatoire des Espaces naturels de Franche-Comté, Jura Nature Environnement, Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, Office pour la Protection des Insectes et leur Environnement.

Photos aériennes de...



Crangot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'écho de

HAUTEROUCHE

Crangot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

10 Route de Lons - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08